

La Maire de la Commune de SAINT GENEST MALIFAUX,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 131.3 et L 131.4 ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande du 13 mai 2026 formulée par l'entreprise Laurent RABY Assainissement – LRA demeurant ZI la Silardière 42500 Le Chambon Feugerolles ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité des personnes **pour le stationnement d'un poids lourd lors du dégazage de la cuve à fioul de l'agence GROUPAMA situé au 3 rue de l'église 42660 Saint Genest Malifaux.**

A R R E T E :

Article 1^{er} : L'ensemble des places de stationnement seront réservées à l'entreprise Laurent RABY Assainissement à l'entrée de la rue Traversière, au niveau du 2 rue de la Semène à Saint Genest Malifaux, **pour le stationnement d'un poids lourd lors du dégazage de la cuve à fioul de l'agence GROUPAMA le lundi 08 juin 2026 de 8 heures 30 à 16 heures.**

Article 2 : Une signalisation adéquate ainsi qu'une pré-signalisation seront installées de part et d'autre du véhicule en stationnement.

Article 3 : Ces signalisations seront mises en place et maintenues par l'entreprise Laurent RABY Assainissement pendant toute la durée des travaux.

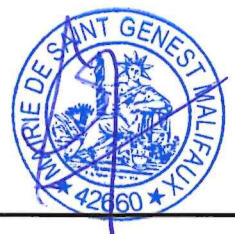
Article 4 : Les emplacements et les abords doivent être tenus propres en permanence. L'entreprise Laurent RABY Assainissement doit veiller à s'assurer qu'il n'y ait pas de fuites de fioul dans le réseau d'eau pluviale lors du dégazage.

Article 5 : L'entreprise Laurent RABY Assainissement, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de SAINT GENEST MALIFAUX sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LYON, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à SAINT GENEST MALIFAUX, le 15 mai 2026

La Maire
Geneviève MANDON



Mairie

1 place de l'Hôtel de Ville - 42660 SAINT GENEST MALIFAUX

Tél. : 04 77 51 20 01

Mail : mairie@st-genest-malifaux.fr - Internet : www.st-genest-malifaux.fr